



SIVU Messery-Nernier

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 25 SEPTEMBRE 2025 A 20 H.

TABLEAU DES DELIBERATIONS

NUMERO	OBJET DE LA DELIBERATION	DECISION
1	Versement subvention coopérative scolaire	Approuve le versement d'une subvention de 14 036 € au profit de la coopérative scolaire de l'école « Les Petits Crayons »
2	Définition des travaux à réaliser au restaurant scolaire sur le budget 2025	Décide de mettre en place, à destination des seuls élèves de primaire (dans un 1^{er} temps), un self-service au restaurant scolaire. Valide le devis « Nevetechnic » s'agissant du mobilier à acquérir et installer. Demande que le self entre en service le plus tôt possible (si possible avant la fin de l'année). A ce sujet, à l'initiative de Cyril PUECH, il sera demandé à l'électricien d'intervenir très en amont. Donne son accord pour que les travaux de mise en place des dalles sous plafond soient différés par rapport à la création du self.

		Donne un avis favorable pour un début de repas avancé pour les maternelles, si accord du corps enseignant. Charge M. le Président de faire des demandes de subventions auprès des services de l'Etat, de la Région et du département 74.
3	Décision modificative n° 1 au budget principal du SIVU Messery/Nernier.	Approuve la D.M. n°1 au bud principal du SIVU.

A MESSERY LE 30/09/2025



Le Président
Serge BEL